

Au cours de la semaine du 24 février au 2 mars 2011,

les violations systématiques par Israël des lois internationales et humanitaires se sont poursuivies dans les Territoires Palestiniens Occupés.

Durant cette période, les Forces d'occupation israéliennes ont:

- **tué 1 civil et 1 résistant palestiniens** dans la bande de Gaza
- **blessé par balles ou tirs d'artillerie 1 résistant et 9 civils palestiniens, dont 1 enfant**, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza
- **lancé des attaques aériennes** dans la bande de Gaza, où elles ont détruit ou gravement endommagé **18 maisons, 11 établissements civils, 1 mosquée et 1 bâtiment de la sécurité**
- **conduit 40 incursions** dans des communautés palestiniennes en Cisjordanie et **3 incursions** dans la bande de Gaza
- **arrêté 13 civils palestiniens**, dont 2 enfants, en Cisjordanie
- **continué de réprimer violemment les manifestations pacifiques** contre la construction du Mur et l'implantation des colonies
elles ont **arrêté 1 civil palestinien, 1 journaliste et 1 militant israéliens, et 2 militants internationaux des droits humains**
- **continué d'attaquer des bateaux de pêche** au large de la bande de Gaza et de **tirer sur les civils** s'approchant de la frontière Gaza-Israël

Elles continuent à imposer un siège total des Territoires Palestiniens Occupés et la bande de Gaza, coupée du reste du monde depuis juin 2007, vit une grave crise humanitaire.

Dans la bande de Gaza, les interdictions touchent aussi bien les **médicaments**, les équipements, le courant électrique que les **produits alimentaires**, menant à une **grave pénurie de biens élémentaires**. **L'embargo sur le pétrole paralyse complètement les activités**, notamment la distribution d'eau potable, le traitement des ordures, et l'épuration des eaux usées. **Une large majorité de la population est privée d'eau potable.**

60% des Gazaouis sont sans travail, et 80% vivent au dessous du seuil de pauvreté. **Ces mesures constituent une punition collective dirigée contre la population civile palestinienne, en violation flagrante des Conventions de Genève.**

En Cisjordanie, les Forces d'occupation israéliennes ont, de plus:

- **poursuivi le nettoyage ethnique de Jérusalem**, par des démolitions de maisons et des expulsions, tant dans la vieille ville que dans les quartiers palestiniens
- **continué leurs activités de colonisation et la construction du Mur**, en violation du droit international. Elles ont, entre autres:
 rasé 1,5 ha de terres à Deir Istia près de Salfit
ordonné la **démolition d'une école, une mosquée et 13 maisons** à al-Ramadin près d'Hébron

Les violences de colons israéliens contre des civils palestiniens et leurs biens se poursuivent dans toute la Cisjordanie, le plus souvent avec la complicité active des Forces d'occupation israéliennes. Ils ont:

- **attaqué aux cocktails Molotov** une maison à Hawara près de Naplouse